

Association «Le Régional» Les Brenets – Le Locle (ARBL)

Ph. Léchaire, Champs-Éthevenots 102, 2416 Les Brenets

www.regional-les-brenets.ch

[Instagram@regional_les_brenets](https://www.instagram.com/regional_les_brenets)

contact@regional-les-brenets.ch



M. Le conseiller Fédéral Albert Rösti
Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC
Palais fédéral Nord
CH-3003 Berne

Les Brenets, le 13 janvier 2023

Fermeture de la ligne ferroviaire du Régional entre Les Brenets et Le Locle,

Monsieur le Conseiller Fédéral,

Tout d'abord, l'Association « Le Régional » Les Brenets – Le Locle souhaite vous adresser ses félicitations pour votre élection ainsi que les meilleurs vœux du comité pour 2023 et pour les années suivantes de votre mandat.

Nous vous écrivons aujourd'hui car en juillet 2020, les autorités cantonales, poussées par l'OFT et le DETEC dirigé alors par Mme Sommaruga, ont annoncé la fermeture de la ligne ferroviaire entre Les Brenets et Le Locle. Depuis cette première annonce, le projet est resté très flou et les détails des raisons de ce choix n'ont pas été expliqués. Un certain sentiment d'inquiétude se ressentait alors dans l'opinion publique et s'est traduit dans les résultats du sondage que nous avons effectué ce printemps pour comprendre la position des usagers du Régional et de la population du village face à cette affaire : parmi un échantillon de 317 personnes (dont 143 indiquant comme NPA le 2416, soit 15% de la population du village), 251 (92% de 272 réponses) ont indiqué « considérer que les autorités cantonales manquent de transparence et devraient communiquer plus de détails au sujet du projet » tandis que seules 18 personnes (6% de 316 réponses) se sont prononcées en faveur d'un projet de bus face à 298 réponses qui préconisent un maintien du Régional sous sa forme ferroviaire.¹

Forte de cet appui, notre association a invité les autorités à présenter le projet au village. Monsieur le conseiller d'État Laurent Favre ainsi que le COPIL, transN et les autorités communales se sont ainsi déplacés le 1^{er} décembre pour lever une partie des zones d'ombre et informer l'assemblée de l'avancement du projet. À la suite de cette rencontre, notre association a réuni quatre requêtes et en fait part à l'OFT, au DDTE du canton de Neuchâtel, à

¹ Résultats détaillés disponibles sur notre site internet regional-les-brenets.ch :
<https://regional-les-brenets.ch/2022/05/18/sondage-resultats/>

transN et à la commune récemment fusionnée du Locle et des Brenets. Nous leur demandons de ne pas restreindre les efforts entrepris et les objectifs déclarés du projet.

Premièrement, l'ARBL trouve important de limiter les désagréments dus au chantier et de ne surtout pas fermer la ligne avant l'entrée en force du permis de construire afin de limiter l'interruption de trafic et les impacts sur la population du village, notamment les enfants et les personnes âgées qui n'ont pas la possibilité d'utiliser les transports individuels ainsi que les voyageurs occasionnels attirés par les attractions touristiques de la région.

Ensuite, de premières avancées pourraient avoir lieu pour augmenter l'attractivité touristique du village dès cet été, sans attendre la mise en service de la nouvelle ligne de bus à fin 2025, afin d'offrir un bol d'air aux commerces et à la compagnie de navigation, étouffés par deux saisons de COVID et par les épisodes de sécheresse de ces dernières années. Avec l'augmentation de la cadence du train et du bus urbain pendant les heures de navigation sur le Lac des Brenets, permettant de meilleures correspondances de et vers les villes du plateau, notamment Berne, les premières améliorations attendues pourraient être ressenties dès l'ouverture de la saison de navigation autour de Pâques.

Enfin, sur une note plus technique, l'ARBL constate que le gabarit du nouveau tunnel routier des Petits-Monts est très proche du gabarit des lignes CFF. Il serait donc possible, sans grands efforts, d'assurer une compatibilité en avant du projet avec la possibilité de retourner à l'option ferroviaire dans 30, 50 ans ou plus, en fonction de l'évolution des mentalités et des habitudes de mobilité des générations futures.

Malgré la séance du 1^{er} décembre, nous considérons que beaucoup d'informations ont été retenues par l'OFT et le DDTE. Notre association demande la publication des études préliminaires et comparatives notamment, ainsi que des budgets et devis réalisés, afin de se positionner correctement quant à l'accompagnement de ce projet dans les phases cruciales qui arrivent à grand pas.

Vous trouverez en annexe le courrier que nous leur envoyons et qui présente le détail de nos réflexions.

En gardant à l'esprit l'importance que la Confédération accorde à la qualité du réseau ferroviaire dans notre pays, y compris dans les régions reculées, nous sommes certains de pouvoir compter sur votre expertise politique et votre savoir-faire technique pour assurer que les organes fédéraux restent à la hauteur de leurs responsabilités vis-à-vis de la population en termes de transparence, de diligence et d'information tout en conduisant le projet dans la meilleure direction possible.

En vous souhaitant une bonne lecture de ces lignes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le conseiller fédéral, nos salutations les meilleures,

Au nom de l'Association « Le Régional » Les Brenets – Le Locle



Romain Bélisle

Président



Philippe Léchaire

Secrétaire